LE QUEBECQUOIS

Parait tous les jours.

Les abonnements commenceront le 1er et le 15 de chaque mois.

Les frais de poste sont à la charge des éditeurs.

L'abonnement sera invariablement payable d'avance. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

ABONNEMENT :

Un An	$2.50
Six Mois	1.25
Trois Mois	70
Par Semaine	06

LE NUMERO, UN CENTIN.

ANNONCES :

Dix cents la ligne, première insertion et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Annonces de mariages, naissances et décès, 50 centins chacune.

Toutes correspondances, communications, etc., devront être adressées à

E. Rosa & Cie.

Editeurs-Propriétaires.

Québec, 15 Septembre 1880.

Clameurs publiques.

L'honorable M. Chapleau est bien le plus vilain chenapan politique qui ait jamais eu l'ambition de gouverner un pays. Son étoile a dû projeter sur son berceau d'enfant d'affreux et de sinistres rayons, puisque le nouveau-né devait, un jour, offrir au monde canadien, la leçon des exemples les plus pernicieux et de la corruption la plus éhonté. Les grâces candides du jeune âge dûrent se flétrir prématurément sur la tête de l'homme futur aux destinées étranges, et qui devait donner à ses compatriotes le scandale de plusieurs consciences vendues, et de Sénécal réhabilité !

Doué de toutes les séductions d'un talent merveilleux, mais plus sensible qu'une fillette de quinze ans aux trompeuses caresses des flagorneurs politiques, il a laissé endormir l'énergie de son caractère dans la vaine fumée des faux hommages, et lorsqu'il a cru s'éveiller homme politique et chef d'un parti, il n'a pas su faire autre chose que de payer honteusement la rançon des vaincus pour se faire estimer vainqueur !

Bien plus, l'honorable M. Chapleau a usurpé les bénéfices d'une victoire acquise au prix des sacrifices d'autrui. Ce n'est pas lui qui a converti l'iniquité du coup-d'état en la destitution de Letellier ; ce n'est pas lui qui a réduit le gouvernement Joly à la famine et à la reddition. Il n'était qu'un meneur factieux dont le patriotisme de l'honorable A. Angers a fait l'heureuse fortune, et il n'a pas su l'en remercier, ni sauver la dignité de la province !

En face du présent dont ce misérable sire politique est le plus apparent personnage, l'histoire du passé fournit des contrastes frappants. Sur la banquette ministérielle aujourd'hui occupée par M. Chapleau, se sont assis d'abord l'honorable P. J. O. Chauveau, le gentilhomme des gentilshommes, l'homme descendu pauvre du sommet des affaires publiques, et qui a été presque forcé de recourir à la charité de ses compatriotes ; ensuite, l'honorable Gédéon Ouimet, homme d'un grand sens pratique et d'une incontestable droiture de vues ; puis, l'honorable de Boucherville, l'honnêteté personnifiée, distingué par la stricte pureté de ses intentions et par les vues larges d'un patriotisme à toute épreuve, et doublé par l'honorable A. R. Angers, la plus haute intelligence du monde politique provincial.

Vint enfin l'honorable H. G. Joly, animé de dispositions généreuses pour l'intérêt public. Malheureusement, né premier-ministre par le brigandage du coup-d'état, il figure moins comme le chef d'un gouvernement que comme le chef de quelques individus honteusement affamés des honneurs et des profits du pouvoir. Néanmoins, personne ne peut nier qu'il sut accorder son attention à tous les points de la province, donner de l'ouvrage à la classe ouvrière des villes, et que, particulièrement la cité de Québec lui est redevable de quelque reconnaissance.

Il appartenait à M. Chapleau, sorti des rangs du parti conservateur, de convertir la politique en la corruption la plus cynique, et d'ériger en système le patronage le plus odieux. Il a payé aux dépens de la caisse publique le silence des convictions et le sommeil des consciences. On a vu dans Québec, les journaux les plus acharnés à le combattre, devenir ses organes les plus soumis !

Eh bien ! halte-là ! Le gouvernement Chapleau ne mérite pas l'appui des conservateurs de la province, il mérite encore moins l'appui des conservateurs de la cité et du district de Québec. On l'a vu, on le voit exercer contre la cité de Québec, la plus tenace de toutes les vengeances. Les usines demeurent toujours sans emploi, la classe ouvrière demeure sans travail, et les protégés de M. Chapleau viennent de Montréal puiser dans la crèche du patronage public la subsistance qui fait défaut à plusieurs familles de nos faubourgs.

En présence d'une injustice aussi tangible, aussi criante, il ne doit plus être question, pour les conservateurs québecquois, de soumission au chef. Un parti qui se respecte ne reconnait pas un chef qui le discrédite. Assez longtemps, les plaintes de notre cité ont été formulées ; assez longtemps, M. Chapleau qui les a entendues, les a méprisées. La patience a fait son cours, et c'est fini. Plus de conciliation ! plus de concession ! plus d'abaissement !

Un senateur au Ministere.

Le sénat est un corps politique d'une importance capitale, et dont il faut, autant que possible, travailler à rehausser davantage l'éminente dignité.

Nous sommes entièrement favorable à la nomination d'un ministre fédéral choisi parmi les sénateurs canadiens-français, et nous applaudirions surtout à la nomination de l'honorable F. X. A. Trudel, l'un de nos politiciens les plus honnêtes et les plus légitimement estimés.

Quant à l'honorable M. Chapleau, qui n'est pas sénateur, si l'indignation populaire le chasse de Québec, qu'elle l'envoie dans la vie privée plutôt qu'au ministère fédéral. L'homme qui n'a pas su gagner la confiance de ses compatriotes, à Québec, n'est pas digne d'aller les représenter à Ottawa.

Temoignage flatteur.

L'un des citoyens les plus respectables du faubourg St-Roch de Québec, un marchand distingué de la rue du Pont, nous a adressé la manifestation de ses sympathies par la lettre flatteuse que nous reproduisons ci-après :

Monsieur le Rédacteur du *Québecquois*,

J'ai acheté avec le plus grand plaisir un exemplaire du premier numéro de votre journal. La franchise de votre rédaction m'a tellement impressionné que si vous continuez à instruire aussi ouvertement vos lecteurs de ce qui se fait tous les jours au détriment des ouvriers québecquois, je serai, moi pour un, l'un des plus zélés appuis de votre journal.

Votre, etc.

X....

Nous offrons à ce généreux citoyen nos meilleurs remerciements, et nous le prions de croire qu'il peut toujours compter de notre part sur une entière franchise, et un complet dévouement à tous les intérêts de la classe ouvrière de Québec.

Quant à l'appui zélé qu'il nous promet, nous sommes sûr que son patriotisme ne nous le refusera pas, et nous le recevrons avec reconnaissance pour nous et pour les intérêts sérieux que nous voulons servir.

Notre entreprise se trouve à l'époque la plus difficile de son existence, et il s'agit pour elle de traverser toutes les crises de l'enfance qui, pour le *Québecquois*, sont des plus graves. Il ne peut compter sur le patronage des gouvernements, auxquels il a l'intention de dire leurs vérités, ni sur l'encouragement des exploitateurs publics qui n'ont besoin des journaux que pour en recevoir le louange de leurs méfaits.

Le *Québecquois*, comme toute entreprise destinée à servir honnêtement les intérêts populaires, ne peut donc compter que sur le patronage honnête des honnêtes citoyens. Cela nous suffit et suffit à notre légitime fierté, et si cela ne suffisait pas pour assurer le succès de notre journal, nous préférerions le voir mourir.

AVIS IMPORTANT.

Nous avons besoin d'une trentaine de **PORTEURS**.

Plusieurs hommes actifs et intelligents, d'entre ceux qui n'ont pas d'ouvrage, pourraient trouver à s'employer avec grand profit pour eux, à la distribution du *Québecquois*.

S'adresser au No. 70, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, à M. Robert Blackburn qui est notre seul agent autorisé.

Dernieres nouvelles.

Demandé.—Nous avons besoin, sans retard, des services d'un assistant-rédacteur. Pour les conditions, s'adresser immédiatement à M. Edmond Rosa, No. 59, rue Notre-Dame des Anges, St. Roch de Québec.

Empoisonnée.—Une femme de St. Nicolas est morte ces jours derniers des effets d'un poison qu'elle a pris par négligence.

Accident.—Hier l'après-midi, comme le train du chemin de fer du nord arrivait de Montréal aux Trois-Rivières, M. Kane, de Batiscan, contracteur, voulant sauter dans un char, glissa, fut renversé, et les chars lui écrasèrent les jambes et un bras. Il est mort instantanément.

Mieux.—MM. Dunn et Porteous qui ont failli être écrasés sur la rue St. Pierre, par un cheval conduit trop vite, avant-hier soir, sont mieux. M. Porteous a pu venir en ville hier, et M. Dunn espère pouvoir vaquer dès aujourd'hui aux affaires de son bureau.

Pour l'exposition.—Un grand nombre de personnes sont parties, hier, pour Montréal, afin d'y visiter l'Exposition. Hier matin, les chars du chemin de fer du nord étaient tellement remplis que plusieurs passagers ont dû prendre place sur les plateformes.

Cour du Recorder, hier.—Louis Bisson que la police a trouvé ivre, et gratant à la porte d'une maison mal-famée, qui a causé du désordre dans une taverne et commis un assaut sur la police, s'est confessé coupable ; jugement sera rendu aujourd'hui. Jugement sera aussi rendu aujourd'hui contre Honoré Thivierge accusé d'avoir voulu faire peur à la police, d'avoir tenté de faire échapper un prisonnier, et d'avoir cassé des vitres. Plusieurs propriétaires de chiens non-numérotés ont aussi comparu hier, et ont été condamnés.

Dangers de la poudre.—Deux jeunes individus de Rimouski, l'un du nom de Poulet et l'autre de Joseph Lepage, l'un âgé de 14 ans et l'autre de 18, avaient acheté à Québec une certaine quantité de poudre, avec laquelle ils se proposèrent de s'amuser à Lévis où ils avaient un petit canon. Malheureusement, ayant négligé les précautions nécessaires, en chargeant la culasse du canon, toute la quantité de poudre qui se trouvait près du canon prit feu, et le plus jeune des deux enfants fut horriblement brûlé.

Non seulement ses vêtements, mais aussi ses cheveux devinrent la proie des flammes. Désespéré, l'enfant courut se précipiter dans la maison de M. Guénard, gardien de la barrière. Madame Guénard éteignit les flammes, et fit tout son possible pour adoucir les souffrances du petit imprudent.

Le docteur Fortin, ayant été mandé, jugea nécessaire l'appel d'un prêtre, et fit quérir le Rév M. Hudon qui administra les derniers sacrements à l'enfant.